

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sous la présidence de M. BERAUD Alain, le Conseil Municipal a examiné puis approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2012 du Budget de la Commune, dressé par M. PERRIN Jacques, Maire, qui s'élève comme suit :

Section de Fonctionnement

* Dépenses de l'exercice	1 075 809.36 €
* Recettes de l'exercice (excédent antérieur reporté inclus)	1 625 327.17 €
* Soit un excédent de fonctionnement	549 517.81 €

réparti pour 422 988.33€ pour financer les dépenses d'investissement 2013 et 126 529.48 € pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2013.

Section d'Investissement

* Dépenses de l'exercice (Résultat antérieur reporté inclus)	1 299 114.18 €
Dépenses Restes à réaliser	536 857.00 €
* Recettes de l'exercice	997 212.85 €
Recettes Restes à réaliser	415 770.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de - 301 901.33 € (dont le résultat antérieur reporté de - 161 543.80 €).

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le compte administratif énoncé ci-dessus.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2013 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement	1 374 207.00 €
- Section d'Investissement	1 394 381.00 €

Et décide sur proposition de la commission des finances une augmentation des taux d'imposition de 0.2 %, qui s'élèveront à : Taxe d'habitation 13.17 %, Impôt foncier bâti 8.67 %, Impôt foncier non bâti 29.21 %.

Principaux projets prévisionnels:

Achats de matériels, fin de l'élaboration du PLU, AVAP, travaux bâtiment communaux (mairie, Centre Technique Municipal, Local Rue des Ecoles...), poursuite du programme de construction du groupe scolaire, voirie zone scolaire, éclairage public lotissement le Grand Vernay, fin des travaux de résorption eaux pluviales et aménagement des berges de l'ancien plan d'eau.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sous la présidence de M. Alain BERAUD, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Jacques PERRIN, Maire, de l'exercice 2012 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	50 350.28 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus)	143 168.09 €
soit un excédent d'exploitation	92 817.81 €, qui sera affecté au financement des dépenses d'investissement 2013.

Section d'Investissement

* Dépenses (résultat antérieur reporté inclus)	522 868.79 €
Restes à réaliser en dépenses	814 212.00 €

* Recettes	247 331.02 €
Restes à réaliser en recettes	990 289.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de - 275 537.77 € (dont le résultat antérieur reporté de - 128 943.31€)

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2012

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif énoncé ci-dessus.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2013 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	112 147.00 €
Section d'investissement	1 172 857.00 €

Projets : Achèvement des travaux d'aménagements et d'extension des lagunes pour mise aux normes du traitement des eaux usées afin d'accéder à l'approbation du PLU, et des travaux de mise en séparatif secteur « Pralong »

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Sous la présidence de M. Alain BERAUD, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Jacques PERRIN, Maire, de l'exercice 2012 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	643.99 €
* Recettes (report antérieur reporté inclus)	754.25 €
soit un excédent d'exploitation	110.26 €

Pas de réalisation à la Section d'Investissement

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2013 et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	2 110.00 €
------------------------------	------------

Ce budget est mis en place en vue d'assurer le contrôle des assainissements autonomes pour les constructions nouvelles et les ventes de maison non raccordée au réseau collectif.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LE GRAND VERNAY

Approuve les travaux de remplacement des lampadaires au lotissement du Grand Vernay, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIEL, et le montant prévisionnel à la charge de la commune.

EMPLOI CONTRAT UNIQUE D'INSERTION -CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI- AIDE AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Embauche Mme Elisabeth RONDY domiciliée Les Gouttes 42260 ST JULIEN D'ODDES en un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, à raison de 24 heures hebdomadaires, pour une période de 10 mois, soit du 1er avril 2013 au 31 janvier 2014.